



# Procès-Verbal

## Commission Régionale des Coupes

---

### Réunion du Lundi 18 septembre 2023

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme HARIZA, M. Jean-Pierre HERMEL.

## COUPE DE FRANCE 2023-2024

---

### MASCULINE

---

#### **INFORMATIONS :**

Qualifiés au 7<sup>ème</sup> tour fédéral : 20 équipes

- TAS du 4<sup>ème</sup> tour le mercredi 20 septembre au Crédit Agricole Centre Est à Champagne au Mt D'or avec remise des équipements.
- 4<sup>ème</sup> tour le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 (78 rencontres avec l'entrée des clubs de N2).

L'utilisation de la FMI est obligatoire, avec transmission dès la fin de la rencontre.

- Pas de feuille de recettes du 3<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> tour.

#### **CHANGEMENT DATE et HORAIRE 4<sup>ème</sup> Tour :**

A transmettre au service compétitions avant Vendredi 22 septembre 2023 à 17 heures.

#### **Rappel important règlement :**

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

#### **Rappel terrain :**

##### Art.10 :

A partir du 3<sup>ème</sup> tour et jusqu'au 6<sup>ème</sup> tour inclus, les rencontres doivent avoir lieu sur un terrain classé au minimum en niveau T5 ou T5 SYN avec éclairage E6 minimum.

A défaut, le club recevant dispose d'un délai de 48 heures après le tirage au sort, pour trouver un terrain de repli classé dans la catégorie demandée. Dans le cas contraire, il devra jouer chez son adversaire à condition que ce dernier dispose d'un terrain classé dans la catégorie demandée.

Si aucun des deux clubs ne trouve un terrain classé dans la catégorie demandée, c'est le premier tiré qui recevra.

### FEMININE

---

**INFORMATIONS :** Qualifiés au 7<sup>ème</sup> tour fédéral : 9 équipes.

2<sup>ème</sup> tour le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023, entrée des clubs de R1 F – TAS du 2<sup>ème</sup> Tour le mercredi 20 septembre au Crédit Agricole Centre Est à Champagne au Mt D'or

3<sup>ème</sup> tour le dimanche 15 octobre 2023, entrée des clubs de D3 (nationaux)

4<sup>ème</sup> tour le dimanche 29 octobre 2023

Le tirage au sort du 2<sup>ème</sup> tour sera visible sur le site internet de la ligue, rubrique « Compétitions », puis « Coupes », puis « Coupe de France Féminine » en fin de semaine.

## **CHANGEMENT DATE et HORAIRE 2<sup>ème</sup> Tour :**

A transmettre au service compétitions avant vendredi 22 septembre 2023 à 17 heures.

## **REGLEMENTATION L'AuRAFoot**

---

### **Art 8 – Organisation des tours régionaux**

#### **Article 8.1 – Procédure.**

Les tours régionaux sont organisés par la Commission compétente par tirage au sort, en fonction de chaque secteur géographique défini par la Commission Régionale Sportive Féminines, avec entrée en compétition des clubs de R2 F dès le 1<sup>er</sup> tour, entrée des clubs de R1 F au 2<sup>ème</sup> tour et entrée des clubs de D3 au 3<sup>ème</sup> tour.

### **Article 8.2 – Désignation des clubs « recevant » et des terrains**

1) la rencontre a lieu sur le terrain du club tiré en premier sauf dans les cas prévus aux paragraphes 2, 3 et 4 ci-après.

2) Si le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement au moins à deux niveaux en dessous de son adversaire, la rencontre est fixée sur son installation. Tous les championnats de District représentent un seul et même niveau.

3) Dans l'hypothèse où le club tiré le deuxième se situe dans la même division et qu'il s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, la rencontre est fixée sur son terrain.

4) En cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés, la règle du premier tiré est applicable. Si les deux adversaires étaient exempts, application des paragraphes 1 et 2 ci-avant.

### **Art.9 – Classification des terrains**

Lors de l'éventuel tour préliminaire et des deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur un terrain T7 ou T7 SYN avec éclairage E7 minimum.

## **COUPE L'AuRAFoot**

---

### **MASCULINE**

Le 1<sup>er</sup> Tour de la coupe L'AuRAFoot aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023. Tirage au sort le 19 septembre 2023.

#### **Rappel important règlement :**

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

### **FEMININE**

Le tour de **cadrage de la coupe L'AuRAFoot Féminine prévu le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 est annulé** compte tenu du nombre d'inscrits inférieur à l'an passé.

Le 1<sup>er</sup> tour aura lieu le dimanche 15 octobre 2023 avec la participation des clubs éliminés au Cadrage et au 1<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France Féminine.

## **CARNET NOIR**

---

La commission a eu la douleur d'apprendre le décès de M. Claude JAFFRE, ancien membre de celle-ci et délégué.

Les funérailles auront lieu le vendredi 22 septembre 2023 à 9h30 à Charentay (69). Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

## **COURRIERS RECUS**

---

**CR Règlements :** Dossier Montluçon FC / US Basset. Noté.

**Ville de Sallanches :** Réception de l'AOP. Noté.

Le Secrétaire Général,  
Pierre LONGERE

Le Secrétaire de Séance,  
Abtisse HARIZA